



3^{ème} voie sur l'itinéraire Sud et le Pont de Ré : Nécessité ou Aveu d'échec ?

La circulation à l'île de Ré est de plus en plus intense et permanente avec de véritables embolies lors des pics de fréquentations lorsque se télescopent la noria de véhicules tout au long de l'année, les visiteurs éphémères, les touristes d'une semaine, les résidents secondaires (et d'ailleurs principaux) captifs du dimanche soir et bien plus encore.

Quelles en sont les raisons ?

La volonté de quelques élus d'urbaniser de manière excessive, singulièrement depuis 10 ans, ce petit territoire fragile, sans offrir d'alternatives crédibles à l'intensification du trafic automobile qui en découle.

Leur refus d'une modération **prescrite** (*imposée par la loi, ndr!*) de la constructibilité lors de l'élaboration du SCOT (schéma de cohérence territoriale), annulé depuis et devenu PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

La création d'un véritable « **Luna Park** » à l'échelle de l'île dont le fer de lance est l'enseigne « Destination île de Ré » et l'épicentre, l'émblématique Phare des Baleines (et son parking revisité). Les innombrables touristes se déplaceront en voiture ou à bicyclette sur des pistes saturées.

Dès lors, les véhicules à moteur, les 4X4, les bus et les camions (et la pollution) s'accumulent aux abords du Pont, parfois jusqu'au Bois-Plage ou à Saint-Martin. La fameuse 3^{ème} voie empiéterait sur les espaces naturels qui bordent la plage sacrifiée de Sablanceaux, sur la commune de Rivedoux-Plage et le délestage sera bien modeste. Quant à son prolongement sur le pont, cela relève d'un scénario futuriste pour ne pas dire fantaisiste, le fameux « toujours plus » qui répond au doux nom d'encorbellement, forme de fuite en avant de nos responsables politiques, acculés par leurs propres erreurs tandis que l'île de Ré risque l'échec et MAT*.

La solution ?

Revenir à une vision plus équilibrée du développement de ce territoire, compatible avec sa protection durable, rompre avec la spéculation et renouer avec une modestie de bon aloi, au risque de contrarier quelques folles ambitions. Les réussites n'en seront que plus belles !

Frédéric Jacq

Président de l'association MAT-Ré (« Mer Air Terre » – île de Ré)

**Un débat public aura lieu le samedi 27 octobre 2018 à 11 heures, salle de réunion de la mairie de La Flotte sur le thème de l'avenir de l'île de Ré, coordonné par Michel Lardeux et avec la participation de Patrick Salez. Venez nombreux exprimer votre opinion !*